# AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP -2-8-65 408028

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

## ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.*

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel

15 F

– Supplément n° 3 au Bulletin n° 58 1965 – 22

## – AVERTISSEMENT –

/ARBRES FRUITIERS/

### TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER :

a) Protection des pêches :

Avec le durcissement des pousses constaté dans de nombreux vergers non irrigués, les risques d'attaques sur fruits vont sensiblement s'aggraver dans les jours à venir. En conséquence, pour assurer la protection des pêches mûrissant après le 15 Août, il est conseillé d'appliquer dès réception un traitement soigné.

b) Protection des pousses en pépinière :

Renouveler le traitement conseillé dans le précédent bulletin

## – INFORMATIONS –

/V I G N E/

### BOTRYTIS CINEREA OU POURRITURE GRISE :

La pourriture grise se manifeste très précocement cette année sur les raisins encore verts. Des attaques légères sont observées en de nombreux points de notre Circonscription et, sur certains cépages, notamment dans les parties ouest et nord du Gers, les atteintes sont déjà sérieuses, inquiétantes.

Malheureusement, contre ce champignon, on se trouve actuellement à peu près désarmé. Les traitements chimiques que nous pouvons recommander sont d'une efficacité insuffisante pour "stopper" la maladie. Cependant – les conditions climatiques – et certaines pratiques culturales aidant – ils peuvent limiter son extension.

On peut alors conseiller :

1°) d'aérer les grappes par un effeuillage très léger (les risques de "coups de soleil" sont toujours très à craindre en cette saison)

2°) d'effectuer des poudrages à base de Captane ou de Phaltane ou d'oxyquinoléate de cuivre.

Les poudrages avec de la chaux peuvent également donner certains résultats.

N.B. Lorsqu'une pluie importante survient immédiatement après le poudrage il y a lieu de le renouveler.

P. 1.71 0

/CULTURES LEGUMIERES/

MELON : Nous rappelons les conseils donnés dans notre bulletin du 23 Juillet en ce qui concerne les maladies du feuillage (Anthracnose, Cladosporiose et Oïdium) "Un nouveau traitement mixte pourrait être mis en place dès les prochaines menaces de pluie".

RECTIFICATION IMPORTANTE

Dans notre dernier bulletin du 23 Juillet (supplément n° 2 au Bulletin n° 58) à la rubrique Pucerons sur melons - au lieu de : Nous rappelons à cette occasion que le Mévimphos et le Diméthoate sont les seuls produits endothérapiques (ou systémiques) autorisés en culture légumière.

- lire : Nous rappelons à cette occasion que le Mévimphos est le seul produit endothérapique (ou systémique) autorisé en culture légumière.

En effet, si l'emploi du Diméthoate est autorisé dans les cas particuliers de la mouche de l'asperge, de la mouche de l'endive, de la mouche et du puceron de la betterave, il demeure toujours interdit sur les cultures légumières en général.

TOULOUSE, le 30 JUILLET 1965

Les Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur
de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX